

Il a été saisi environ 200,000 exemplaires des divers journaux que nous avons cités. Ces exemplaires provenaient de tirages supplémentaires aux frais du comité de la gauche. Les mandats de saisie avaient été délivrés par M. de Lurcy, juge d'instruction.

A propos de cette saisie, un de ces gens qui ne respectent rien fait remarquer à M. Magnard, du Figaro, une phrase caïnotine dans la hôte du Journal officiel :

« Ces journaux ont été saisis. Le Gouvernement laisse à l'honnêteté publique le soin de juger une pareille manœuvre, et de la qualifier. »

Si ces journaux ont été saisis, il sera bien difficile au public de les juger.

Le roi de Prusse est au nombre des souverains qui ont télégraphié à l'Empereur Napoléon leurs félicitations au sujet de la découverte du « complot ».

Un avis de la commission d'enquête parlementaire, sur le régime économique, préviennent MM. les représentants de l'industrie cotonnière (filature, tissage, impression, bonneterie) de la Basse-Normandie, de la Champagne, de l'Orléanais, de la Mayenne et de la Bretagne, qu'ils seront admis à déposer le mercredi 11 mai et jours suivants, à onze heures et demie.

A Paris, la grève des ouvriers fondeurs continue : sur mille grévistes, vingt environ ont repris leurs travaux. La *Marseillaise* vient de prêter 2,000 francs aux grévistes. Les patrons persistent dans leur refus.

La grève des ouvriers mineurs de Rochebelle (faubourg d'Alais, Gard) continue également.

Les grévistes ont apposés affiches à l'entrée des puits et mines, affiches dans lesquelles ils déclarent qu'aucun d'eux n'ira travailler avant que l'ingénieur en chef ne leur ait accordé ce qu'ils demandent. Ils exigent en outre le renvoi du maître mineur, comme condition sine qua non.

Les ouvriers fondeurs, mécaniciens ajusteurs et serruriers de Carcassonne sont en grève depuis lundi.

Ils demandent la réduction de la journée de douze à dix heures de travail.

M. Jules Favre est arrivé hier à Paris, venant d'Alger.

Le *Gaulois* nous donne un extrait du manifeste que M. l'amiral Bouët-Willamez adresse aux marins.

C'est du jargon maritime le plus pur. M. Bouët-Willamez croit qu'on entraîne encore les *bonnes gens*, comme sous l'autre, en parlant leur propre langage. C'est arrivé, mais...

Voici l'extrait :

« Grimpez sur les vergues du bon sens, escalez les haubans du patriotisme, carguez les voiles ou soufflez la révolution ; un coup de gaffe à l'esprit socialiste et subversif ; éperonnez le dévouement à l'Empire et doublez le promoteur du salut et de la bonne espérance au cri de vive l'Empereur. »

Le mois de mai compté plusieurs anniversaires intéressants pour les familles souveraines de l'Europe.

En Belgique nous avons l'anniversaire de la naissance de la princesse Stéphanie-Clotilde, née à Laeken, le 21 mai 1864. S. A. R. va donc accomplir sa sixième année.

L'impératrice Eugénie des Français, femme de Napoléon III, a accompli aujourd'hui sa 44<sup>e</sup> année. Elle est née le 5 mai 1826.

La princesse Mathilde (Luettia-Wilhelmine, cousine de l'Empereur Napoléon III, veuve depuis quelques jours du prince Demidoff de San-Donato, accomplira, le 27 mai courant, sa 50<sup>e</sup> année.

Dans les États romains, le Pape Pie IX, de la maison comitale de Mastai Feretti, est né le 13 mai, jour de la Saint-Servais, 1792. Sa Sainteté va donc accomplir sa 78<sup>e</sup> année, et comptera, le 16 juin prochain, vingt-quatre années révolues de pontificat.

La reine d'Angleterre (Victoria Alexandrine), aura 54 ans le 24 mai ; l'une de ses filles, la princesse Hélène, mariée au prince Christian de Schleswig Holstein, est née le 25 mai 1846 ; le frère aîné de cette princesse, le prince Adour, est né le 1<sup>er</sup> mai 1850, etc.

EDMOND DUVAL.

### M. VILLEMAM

M. Villemain est mort à Paris hier matin à trois heures, après avoir reçu les consolations et les derniers secours de la religion chrétienne. C'est terminer dignement une longue et brillante carrière.

Né à Paris, le 11 juin 1790, entraîné vers l'étude dès ses premiers ans par une passion irrésistible, et ne connaissant point d'obstacle aux légitimes ambitions de son intelligence, Abel Villemain était, en 1810, professeur suppléant au lycée Charlemagne.

Deux ans après, l'*Eloge de Montagne*, couronné par l'Académie française, donnait au jeune professeur son droit de cité dans le monde littéraire de l'époque. En 1814, il lisait devant un brillant auditoire, son discours sur les *Avantages et inconvénients de la critique*. Les souverains alliés, que nos malheurs avaient amenés en France, et que l'Académie avait conviés à cette fête littéraire, purent ainsi se convaincre que chez les Français comme chez les anciens Gaulois, la bravoure militaire ne le cédait pas au talent de la parole et aux charmes de l'esprit.

De 1816 à 1826, M. Villemain occupa à la Sorbonne la chaire d'éloquence française. C'est pendant ces années, qui ne furent point seulement un temps de restauration politique, mais aussi de renaissance littéraire, qu'il étudia la littérature française aux quinzième, seizième et dix-septième siècles, et qu'il publia l'*Eloge de Montesquieu* et l'*Histoire de Cromwell*.

En 1821, l'Académie lui ouvrit ses portes ; puis, cédant au courant d'idées qui entraînaient plusieurs esprits éminents dévoués à la royauté, mais aveuglés, par de fausses doctrines, vers une opposition dont il ne prévoyait point le sinistre dénouement, il prenait place à côté de MM. Cousin et Guizot, publiant sur la Grèce quelques ouvrages et recevait à la Sorbonne les bruyantes ovations de la jeunesse d'alors. — 1830 l'envoya à la Chambre, où il signa l'adresse des 221, et le gouvernement de Juillet l'élevait, en 1832, à la dignité de pair de France.

Mélangé dès lors à la politique, ministre de l'instruction publique pendant quelques mois de 1839, il se dévoua à la défense de l'établissement de Juillet, et suivit les fortunes diverses de M. Guizot. Bientôt la revendication de la liberté d'enseignement, promise par la Charte, mais refusée par le gouvernement vint troubler le majestueux repos de la vieille Université.

M. Villemain, alors ministre, se crut attaqué avec elle, et, si elle perdit sa cause, ce ne fut point faute d'énergie et d'habileté chez ses défenseurs ; mais c'est que le droit et l'opinion l'avaient justement jugée et condamnée. En 1844, il se retira du ministère et ne se donna plus qu'à l'étude.

De ce moment datent ses plus nombreuses et ses plus remarquables publications : *Tableau de l'Eloquence chrétienne au IV<sup>e</sup> siècle* (1849), *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature* (1856), *Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique* (1859), etc.

Ecrivain fécond et facile, M. Villemain joignait à une grande distinction de langage, que l'on se plaît encore à appeler académique, une verve toujours jeune, une habileté de peindre, un esprit de généralisation et de comparaison, qui lui ont assuré un des premiers rangs dans la critique et dans l'histoire.

Si ses convictions politiques ne furent point les nôtres, nous reconnaissons volontiers qu'il les soutint avec désintéressement, et nous ne saurions marchander à l'éminent écrivain, qui vient de mourir en chrétien, de sincères regrets. — A. Rouyé. (Union)

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, dimanche 8 mai.

On a pu constater que l'empressement des électeurs à retirer leurs cartes était plus grand que d'habitude et l'on a pensé qu'il y aurait moins d'abstentions que lors des élections générales : nous n'en serions pas surpris, car parmi les abstentionnistes ordinaires, on peut affirmer que les conservateurs forment la majorité : aux élections de 1869 sur 410,000 électeurs, il y avait eu 88,000 abstentions : nous saurons ce soir de combien ce chiffre est diminué.

A la veille du scrutin, une vive émotion agita depuis deux jours la capitale : les efforts du parti républicain, les provocations des orateurs, des clubs, les bruits de complot avaient un peu surexcité les esprits : à ce sentiment se mêlait et se mêle encore aujourd'hui un peu d'inquiétude. Y aura-t-il des troubles dimanche et lundi ? que de gens ne se sont pas rassurés ! Cependant tous les journaux d'opposition exhortent les citoyens au calme : la *Marseillaise* elle-même engage les frères et amis à ne pas répondre aux provocations de l'autorité. Pour aujourd'hui on n'a aucune crainte, car on connaît seulement dans la soirée le résultat du scrutin ; puis c'est dimanche ; les Parisiens n'aiment pas à faire de la politique ce jour-là. D'ailleurs il fait un temps splendide : un soleil napoléonien, comme disent les fidèles. Les électeurs après avoir accompli leur devoir de citoyen vont s'en aller à la campagne avec leurs femmes et leurs enfants. C'est jour de courses au bois de Boulogne, L'Empereur et l'Impératrice doivent s'y rendre. On assure que les plus vives instances ont été faites auprès de l'Empereur pour l'empêcher de se rendre aux courses, afin de ne pas l'exposer à un danger inconnu. L'Empereur a répondu qu'il irait aux courses sans escorte.

Mais si, pour aujourd'hui on n'a rien à redouter pour la tranquillité matérielle, beaucoup de gens redoutent la soirée de demain lundi. On craint que le parti républicain, vainqueur ou vaincu à Paris, n'organise quelque manifestation. On a dit que le mot d'ordre était donné et que la république serait proclamée immédiatement dans les villes où les non seraient en majorité. D'abord, il n'est pas certain que non soient quelque part en plus grand nombre que les oui ; en outre l'autorité a pris ses dispositions pour que l'ordre soit tenu partout. Les troupes seront consignées pour ce soir, elles le seront demain aussi. Nous ne croyons donc pas qu'il y ait danger pour l'ordre matériel ; il est possible que sur certains points de la capitale il y ait des rassemblements, mais nous pensons qu'ils garderont un caractère pacifique.

On assure que les ministres, en apportant mardi à l'Empereur, les résultats du scrutin, lui remettront leurs démissions, que M. Ollivier chargé de former un nouveau cabinet annoncera jeudi à l'ouverture du Corps législatif que le ministère est définitivement constitué. Le Corps législatif procédera alors au recensement général des votes, et samedi

la Chambre sera appelée à voter quelques irrécyclables naturellement se rendra soigneusement aux funérailles pour remettre au souverain le verdict de la nation.

Les arrestations ont continué depuis deux jours : quelques journaux ont été saisis. M. Lemaire a été condamné à deux ans de prison et 10,000 fr. d'amende.

M. Villemain, après une amélioration passagère, est retombé dans une extrême faiblesse.

Une dépêche de Londres dément formellement la présence à Froshdorf du comte de Paris et du duc de Chartres. Mais tous les faits petits et grands de la chronique courante, disparaissent devant la solennité de l'épreuve que la nation accomplit sur elle-même aujourd'hui, et à laquelle nous rattachons l'espérance de quelques années de calme et de prospérité.

Ch. CAHOT

### Paris pendant la journée du 8 mai.

8 heures. — On rencontre dans les rues des groupes nombreux d'électeurs se dirigeant vers leurs sections de vote. Ils s'y prennent tôt, car un avis affiché de l'avant-veille dans tous les quartiers de Paris, priait les électeurs de faire leur possible pour venir dès le matin, déposer leur bulletin dans l'urne. Ce conseil fort sage a été donné en vue d'éviter un encombrement de foule, presque inévitable aux heures du scrutin.

Le calme le plus complet règne à cette heure dans Paris. Je remarque ça et là, des électeurs portant fièrement à leur chapeau ou casquette, le bulletin non, attaché par une épingle, avec des rubans rouges.

La police reste indifférente : elle aura sans doute reçu des ordres dans ce sens, car les sergents-de-ville demeurent impassibles sur le passage de ces électeurs convaincus, qui arborent carrément et leurs couleurs et leur opinion.

10 heures. — Je reviens de voter à ma section, au Conseil d'Etat, rue de Lille. Tout le quartier est extrêmement calme et tranquille : il faut dire qu'il n'y a point d'ouvriers dans toute cette partie du faubourg Saint-Germain, où les ministères, les grandes administrations, les maisons de maître, les vieux hôtels privés, empêchent l'agglomération de sa population ouvrière, sans parler de l'élevation du prix des loyers. Les ouvriers vont au Gros-Caillois, à Grenelle ; j'en vois des bandes venir de cette direction avec le plus grand ordre. Dans la salle du vote où je suis entré pour accomplir mon devoir de citoyen, se trouvaient beaucoup d'électeurs à la boutonnière ornée d'un ruban rouge. Néanmoins, le bureau m'a paru composé de négociants, ou tout au moins d'électeurs non fonctionnaires.

Il y avait déjà, à cette heure de la journée, de longues files d'électeurs attendant leur tour de voter.

Midi. — La curiosité me pousse à me rendre aux abords des différentes sections de votes de mon quartier. Je vais rue du Bac, calme parfait ; rue Bonaparte, un peu d'agitation ; rue d'Assas, calme plat ; rue de Vaugirard, fièvre intense, due aux étudiants qui peuplent le quartier, gardent les abords de la salle, composent le bureau et exercent un contrôle et une surveillance de tous les instants.

A l'Ecole de médecine, où l'on vote dans un amphithéâtre, mêmes observations ; au bureau, des étudiants relayés par des bouchers, boulangers, cafetiers ; fournisseurs du quartier, tous amis, comme bien l'on pense, de la jeunesse des écoles.

S'il y a de l'émotion dans l'air, si on a un peu la fièvre dans cette section de vote, on ne peut dire qu'il y ait de désordre. Le calme relatif que j'y ai rencontré est beaucoup plus édifiant que la vive agitation et les scènes regrettables que j'y avais constatées lors des élections générales de juin.

Les étudiants font partout, avec les ouvriers, la distribution des bulletins non à la porte des salles de vote. Ils sont bien un peu importuns et il n'y a d'autre moyen de se débarrasser de leurs instances et de leurs offres de service qu'en acceptant deux, un ou plusieurs bulletins non, quitte à ne point s'en servir.

Au surplus, j'ai remarqué que la plupart des électeurs n'attendaient ce moment ni cet endroit pour se munir d'un bulletin de vote. Presque tous tenaient à la main leur bulletin soigneusement plié d'avance.

3 heures. — La foule qui stationne aux abords des sections de vote, grossit de plus en plus.

Nous allons aux Champs-Élysées. Peu de monde ; presque point d'équipages ; en revanche, on peut constater l'absence complète d'uniformes militaires, là comme ailleurs.

On m'a affirmé que toutes les troupes de Paris, des forts, de la banlieue et de Versailles étaient consignées dans leurs casernes pour toute la journée du scrutin, et je n'ai aucune peine à le croire. Jusqu'à présent, je n'ai pas encore

rencontré un seul soldat, hormis aux corps-de-garde et aux postes des édifices ou monuments publics.

C'est aujourd'hui, jour de courses au bois de Boulogne, à l'hippodrome de Longchamp, le mois qu'il n'y aura pas de courses. On assure hier que certains chevaux propriétaires de chevaux ayant été sacrifiés pour leur écurie, tantôt par suite de leur crainte des événements qui pouvaient survenir à l'heure de l'après-midi dans la capitale.

Sans être un libéralisateur, on pourra dire que l'Empire n'aura pas eu aujourd'hui le soleil d'Austerlitz qui lui fait si rarement défaut dans les grandes circonstances. Le ciel est gris, l'air est vil, il semble qu'il y ait de la pluie dans l'air. J'ai entendu un irréconciliable, sans doute, s'écrier à propos du temps : « Qu'il pleuve donc ! et beaucoup et longtemps, et le plébiscite y perdra un million de voix ! » Il y a beaucoup de vrai quoique beaucoup de passion dans ce cri du cœur d'un *nonniste* convaincu. Il est évident que si la pluie se fut mise de la partie, toute la journée, beaucoup de paysans se seraient bel et bien abstenus d'aller voter. On sait assez quelle énorme distance il y a parfois, dans les campagnes pour aller d'un hameau au village où se trouve la mairie communale, seul lieu où l'on vote.

Fasse le Ciel qu'il ne pleuve pas ! C'est le souhait que j'ai formé aussitôt pour faire pièce à celui de mon irréconciliable.

5 heures. — Retour des courses, triste et morne. On le voit, les préoccupations politiques ont distancé de plusieurs longueurs les soucis des *bookmakers* et des parieurs.

Le plébiscite a triomphé du Sport. L'avenue des Champs-Élysées, si animée d'ordinaire, à cette heure de la journée qui voit le défilé de tous les équipages à la mode, est presque silencieuse. Décidément, le calme est partout, là même, où l'on comprendrait qu'il n'existât point.

Au moment où je me prépare à vous envoyer ces lignes, arrive un ami qui m'apprend qu'il tient de source quasi-officielle qu'un mot d'ordre aurait été donné en province par les comités révolutionnaires de Paris, recommandant de couper les lignes télégraphiques, afin d'empêcher les communications entre la capitale et les départements. Mon ami ajoute que des mesures ont été prises par l'autorité pour prévenir la réalisation d'un pareil dessein. Il ne pourrait, d'ailleurs, n'assurer-t-il, avoir de résultat, les communications entre les départements et Paris se faisant au moyen d'un réseau extrêmement multiple de fils dont quelques-uns passent même par l'étranger.

6 heures. — Heure solennelle du dépouillement. Je vous enverrai des nouvelles de la soirée, et si possible, du résultat du vote à Paris, par le télégraphe ; si la ligne n'est pas encombrée : par le premier courrier ; — celui de nuit — si le télégraphe n'est pas libre.

Ch. MELVAL.

### Dernières nouvelles.

Deux de nos correspondants parisiens ont passé la nuit au siège du comité central, rue de Rivoli ; et à la plus haute les premiers renseignements, qu'ils nous ont transmis ce matin télégraphiquement. Voici maintenant les résultats qui nous arrivent par le courrier de l'après-midi :

Préfecture	Inscrits	Oui	Non	Nuls	Votants
Ain	6,519	4,968	422	25	5,415
Ardennes	54,270	46,586	2,658	23	49,786
Aube	83,000	59,411	13,829	1,579	69,786
Bouches-du-Rhône	76,627	48,412	34,829	866	54,016
Calvados	96,202	70,885	7,738	800	79,473
Charente-Inférieure	62,861	45,339	8,326	673	54,813
Cher	23,481	19,405	4,326	125	20,859
Côtes-du-Nord	30,714	24,718	4,938	157	23,813

Préfecture	Inscrits	Oui	Non	Nuls	Votants
Eure	46,347	35,379	3,683	385	39,411
Eure-et-Loire	35,381	46,404	4,380	543	51,327
Finistère	41,464	34,025	1,357	150	35,532
Gard	18,056	13,801	2,340	66	16,207
Garonne (Haute)	18,801	15,788	1,676	317	17,781
Gironde	14,188	11,422	1,174	192	12,788
Hérault	18,848	14,922	1,336	346	16,604
Ille-et-Vilaine	34,422	27,288	3,917	458	31,663
Indre-et-Loire	82,429	69,924	13,805	4,585	88,314
Isère	24,500	19,577	3,917	907	24,401
Loire-Inférieure	101,753	74,068	13,900	1,385	89,353
Loiret	34,071	24,851	4,208	458	30,517
Lozère	5,629	3,622	420	167	4,209
Maine-et-Loire	51,554	44,823	4,077	3,514	52,417
Manche	49,462	39,619	1,750	507	41,876
Marne	55,899	42,150	3,196	640	45,986
Marne (Haute)	25,786	22,245	17,680	330	22,245
Meurthe	428	398	6	24	428
Meuse	63,845	57,974	2,573	359	60,806
Oise	119,849	109,306	14,447	4,589	128,343
Pas-de-Calais	60,333	47,493	3,610	965	52,068
Pyrénées (Hautes)	30,333	26,665	4,464	458	31,587